



**Syndicat Local Pénitentiaire FO Justice MA LYON-CORBAS**

## **À LA RECHERCHE D'UN COUPABLE ?**

La Direction Interrégionale de Lyon a envoyé une équipe interroger les surveillants présents au PCI et aux miradors lors de la tentative d'évasion du 30 avril 2022.

### **Dans quel but ?**

Pour rappel, le détenu N. s'est évadé de la MA de Saint Étienne et après un mois de cavale, s'est fait reprendre avec un nouvel écrou, en date du 10 mars 2022 à la MA Lyon-Corbas.

Depuis son arrivée, ce détenu n'a cessé de dire qu'il ne resterait pas en prison et qu'il avait déjà repéré les failles de l'établissement pour s'évader. Et pourtant, il est affecté comme un détenu lambda au QA.

N'aurait-il pas fallu le mettre directement à l'isolement ?

**Qui prend cette décision ?**

**Qui doit en assumer les conséquences ?**

**EN TOUT CAS PAS LA BASE !!**

À son arrivée sur la MALC, malgré les signalements pertinents de l'ensemble des personnels du QA, pas de placement au QI : **Pas de place QI !**

La CPU arrivants continue sur sa lancée et l'affecte en bâtiment.

Au vu du peu de consignes concernant ce détenu et par professionnalisme, l'encadrement du bâtiment, de sa propre initiative met une consigne d'observations quotidiennes sur son comportement, ses sorties, ses fréquentations, etc.... pour cause de risque d'évasion, et continue de dire que sa place est à l'isolement : **Pas de place au QI !**

Il aura fallu cette tentative d'évasion pour, par enchantement, trouver une place à l'isolement.

**CHERCHEZ L'ERREUR !!**

Un transfert vers un autre établissement avec une place disponible dans un QI n'aurait-il pas dû être demandé dès le départ ?

**Trop de questions sans réponse !**

Ne nous attardons pas sur le rôle des surveillants ce jour-là car malgré une succession d'erreurs sur les différentes affectations en amont, on a évité le pire.

**FO JUSTICE** demande une réunion en urgence afin de revoir la priorité des postes à découvrir en cas d'absence ainsi que la mise en place de la brigade PEP/PCI.

**FO JUSTICE** dénonce une prise à la légère de la situation de ce détenu.

**FO JUSTICE** demande que chacun prenne ses responsabilités.

**FO JUSTICE** félicite et soutient l'ensemble des personnels de la MALC.

Les secrétaires locaux  
**SL FO Justice Lyon-Corbas**  
Le 1 avril 2022

[fo.lyoncorbas@gmail.com](mailto:fo.lyoncorbas@gmail.com)

04-72-48-36-26

